



CORONAVIRUS

CORONAVIRUS - COVID 19



LES MESURES PRISES

## **NOUVEAU SERVICE D'ENTRAIDE AVEC LES COMMERCANTS POUR LES BESOINS DE PREMIERES NECESSITES**



**A partir du vendredi 20 mars**

**Pour les personnes à risques ou ne pouvant se déplacer  
la mairie assurera la livraison de commandes  
de denrées alimentaires passées auprès des commerçants  
délivrant des produits de premières nécessités :**

- Boulangerie ☎ 09.63.68.88.26
- Boucherie ☎ 04.42.57.42.22
- Epicerie ☎ 04.88.41.41.87

Les personnes désirant bénéficier de ce service **doivent passer commande par téléphone auprès de chaque commerçant avant 10h.**

Un agent municipal ou un élu récupèrera l'ensemble des commandes pour une **livraison le matin même au domicile** des personnes concernées.

Ce service sera assuré tous les matins 7j/7 pendant la durée de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19.